

Il a été proposé par M. R. Shaw, secondé par l'honorable D. Price, et résolu :

« Que le rapport présenté par les Directeurs soit adopté et imprimé pour être distribué parmi les actionnaires, pourvu que le coût n'excède pas cent piastres. »

Il a été proposé par M. J. Greacen, secondé par le Dr. Hall, et résolu :

« Que les remerciements de la réunion soient présentés au Président, au Vice-Président et aux Directeurs, et à leur Secrétaire, pour l'attention qu'ils ont prêtée aux affaires de la Compagnie pendant l'année qui vient de s'écouler. »

Il a été proposé par M. J. S. Fry, secondé par M. W. White, et résolu :

« Que le rapport et les états soumis par F. Vézina, écr., le Trésorier de la Compagnie, soient adoptés et imprimés pour l'usage des actionnaires, et que les remerciements de cette réunion sont dûs et cordialement offerts à ce Monsieur, pour son attention assidue aux intérêts de la Compagnie pendant l'année dernière. »

Il fut ensuite proposé par M. Greacen, secondé par l'honorable D. Price :

« Que le fonds commun tenu en garantie pour la Compagnie, autre que celui réservé pour les porteurs du fonds garanti de la seconde émission, étant \$1,783,800, soit divisé proportionnellement parmi les actionnaires actuels au fonds garanti et d'après l'échelle déjà suivie par la Compagnie, pourvu qu'une telle division soit légale. »

Prix.	Droits régaliens bruts.
\$	13 p. 100
	15 "
	5 "
	3 "
	5 "
2200	5 "
	5 "
	3 "
	3 "
	7½ "
	3 "
	3 "
	3 "
	5 "

Prix.	Droits régaliens bruts.
00	
00	2½ p. 100
00	2½ "
00	5 "
	3 "
	3 "